

ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

AUTEUR

Thérèse LEBACQ

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. Des remerciements particuliers sont adressés :

Aux participants et aux enquêteurs pour leur participation à l'enquête ;

À Loes Brocatus, Charlotte Stiévenart et Sofie Van den Abeele pour la préparation et l'organisation du travail de terrain, ainsi que pour leur contribution à la gestion des données collectées ;

À Ledia Jani pour son travail organisationnel et logistique lors de l'enquête, de même que pour la mise en page de ce rapport ;

À Sarah Bel, Koenraad Cuypers, Thérèse Lebacq, Cloë Ost et Eveline Teppers pour le travail de gestion et d'analyse des données collectées.

Pour toute référence à ce chapitre, veuillez utiliser la citation suivante :

Lebacq T. Allaitement maternel exclusif. Dans : Lebacq T, Teppers E (éd.). Enquête de consommation alimentaire 2014-2015. Rapport 1. WIV-ISP, Bruxelles, 2015.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	193
1. Introduction	194
2. Instruments	195
2.1. Questions	195
2.2. Indicateurs	195
3. Résultats	196
3.1. Durée moyenne d'allaitement maternel exclusif	196
3.2. Distribution selon la durée d'allaitement maternel exclusif	196
3.3. Prévalence de l'allaitement maternel exclusif	197
3.3.1. À la naissance	197
3.3.2. À 12 semaines	198
3.3.3. À 24 semaines	199
4. Discussion	200
5. Tableaux	202
6. Bibliographie	209

RÉSUMÉ

L'allaitement maternel présentant de nombreux avantages pour la santé des enfants comme pour celle des mères, l'OMS recommande un allaitement maternel exclusif des enfants jusque six mois. Afin de décrire la situation en Belgique à ce sujet, il a été demandé aux parents des enfants (de 3 à 9 ans) enquêtés de reporter la durée pendant laquelle ceux-ci avaient reçu un allaitement maternel exclusif, c'est-à-dire la période durant laquelle l'enfant a été nourri uniquement avec du lait maternel sans aucun autre complément, excepté d'éventuels médicaments ou vitamines.

En Belgique, la durée moyenne pendant laquelle les enfants âgés de 3 à 9 ans – c'est-à-dire nés entre 2005 et 2011 – ont été nourris par allaitement maternel exclusif est de 11 semaines. 22 % des enfants n'ont jamais été allaités de manière exclusive, 38 % ont été allaités exclusivement entre une et 12 semaines, 39 % entre 13 et 24 semaines et 1 % pendant plus de 24 semaines. La durée moyenne d'allaitement maternel exclusif est plus longue (12 semaines) pour les enfants dont les parents ont le niveau d'éducation le plus élevé, en comparaison aux enfants dont les parents ont un niveau d'éducation relativement faible (10 semaines). Aucune différence significative n'a été observée à ce sujet entre la Flandre et la Wallonie.

Le taux d'allaitement maternel exclusif à la naissance s'élève à 78 %, parmi les enfants âgés de 3 à 9 ans. Ce pourcentage chute de 25 % environ, pour atteindre 52 % après 12 semaines. À 24 semaines d'âge, le taux d'allaitement maternel exclusif est de 19 %. Un lien significatif existe entre le niveau d'éducation des parents et la prévalence de l'allaitement maternel exclusif à la naissance et à 12 semaines : ces prévalences sont, en effet, plus faibles chez les enfants dont les parents sont relativement peu diplômés (69 % à la naissance et 46 % à 12 semaines). Le pourcentage d'enfants allaités exclusivement jusque 24 semaines (ou plus) ne varie, par contre, pas selon le niveau d'instruction des parents. Pour ces trois prévalences, aucune différence significative n'a été observée entre la Flandre et la Wallonie.

1. INTRODUCTION

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande l'allaitement maternel exclusif des enfants (c'est-à-dire un allaitement sans aucun autre aliment, excepté d'éventuels médicaments ou vitamines) jusqu'à l'âge de six mois, ainsi que l'allaitement mixte (c'est-à-dire l'association de l'allaitement maternel avec d'autres aliments) jusqu'à l'âge de deux ans ou plus (1). En effet, le lait maternel apporte tous les nutriments nécessaires au développement de l'enfant ; il contient également des anticorps qui le protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie (1). Plusieurs études ont, en outre, mis en évidence l'influence à long terme de l'allaitement sur la santé de l'enfant, à savoir notamment une réduction du risque d'obésité et de diabète de type 2, ainsi qu'une diminution de la pression artérielle et du niveau de cholestérol (2). Il a également été démontré qu'un allaitement maternel exclusif prolongé possède un effet positif sur le développement cognitif des enfants (3;4).

En 2007-2008, l'étude européenne IDEFICS a montré que, parmi 10 pays européens, la Belgique avait la proportion la plus élevée d'enfants (de 2 à 9 ans) n'ayant jamais été allaités exclusivement (46 %), de même que la durée d'allaitement maternel exclusif la plus courte (1,7 mois) (5). Par ailleurs, une étude réalisée en Flandre a montré que la prévalence de l'allaitement maternel exclusif à la naissance était de 66 %, parmi les enfants âgés de 0 à 3 ans en 2004 ; cette prévalence chutait fortement – de 20 % – dès le premier mois de l'enfant. A six mois, la prévalence d'allaitement maternel exclusif était d'environ 25 % (6). En Belgique francophone, une étude menée en 2012 a évalué la durée médiane d'allaitement maternel exclusif des enfants ayant entre 18 et 24 mois (nés en 2010) à trois mois (7). Selon cette étude, 73 % des enfants étaient allaités de manière exclusive à la naissance. A trois mois, 41 % des enfants étaient allaités de manière exclusive ; un pourcentage qui chutait ensuite à 13 % à six mois (7).

L'allaitement maternel exclusif constituant une thématique clé en termes de santé publique et de nutrition, l'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 avait notamment pour objectif d'évaluer la durée moyenne et la prévalence de l'allaitement maternel exclusif en Belgique, de manière rétrospective, à partir de données concernant des enfants âgés de 3 à 9 ans, c'est-à-dire nés entre 2005 et 2011.

2. INSTRUMENTS

2.1. QUESTIONS

L'allaitement maternel exclusif ne faisait pas partie des thématiques abordées lors de l'enquête de consommation alimentaire de 2004. Les enfants faisant partie de la population cible de la présente enquête, l'allaitement a été étudié en 2014 en raison de son lien direct avec l'alimentation et de son importance en matière de santé publique.

La question portant sur l'allaitement maternel exclusif a été formulée par le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

BF01 Jusqu'à combien de semaines avez-vous nourri votre enfant exclusivement par allaitement maternel ?

Cette question a été posée oralement, lors de la première visite de l'enquêteur ; elle faisait partie du questionnaire administré de manière informatique. La durée d'allaitement maternel exclusif a été systématiquement demandée aux mères des enfants interrogés. Dès lors, les données collectées concernaient des enfants âgés de 3 à 9 ans, c'est-à-dire nés entre 2005 et 2011. Plusieurs études scientifiques ont souligné la fiabilité et la validité du rappel maternel concernant la durée de l'allaitement, que ce soit après une courte ou une longue période (2;8).

2.2. INDICATEURS

A partir de la question BF01, la durée moyenne et la prévalence de l'allaitement maternel exclusif ont été évalués au moyen des cinq indicateurs suivants :

- BF_1** Cet indicateur reprend la durée moyenne d'allaitement maternel exclusif (en semaines), c'est-à-dire la période moyenne durant laquelle les enfants (de 3 à 9 ans) ont été nourris uniquement avec du lait maternel.
- BF_2** Cet indicateur présente la distribution des enfants âgés de 3 à 9 ans selon la durée d'allaitement maternel exclusif. Quatre catégories ont été créées (5) :
- (1) enfants n'ayant jamais été allaités exclusivement ;
 - (2) enfants allaités de manière exclusive pendant 1 à 12 semaines ;
 - (3) enfants allaités exclusivement durant 13 à 24 semaines ;
 - (4) enfants allaités de manière exclusive pendant plus de 24 semaines.
- BF_3** Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive à la naissance.
- BF_4** Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusqu'à 12 semaines ou plus.
- BF_5** Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusqu'à 24 semaines ou plus.

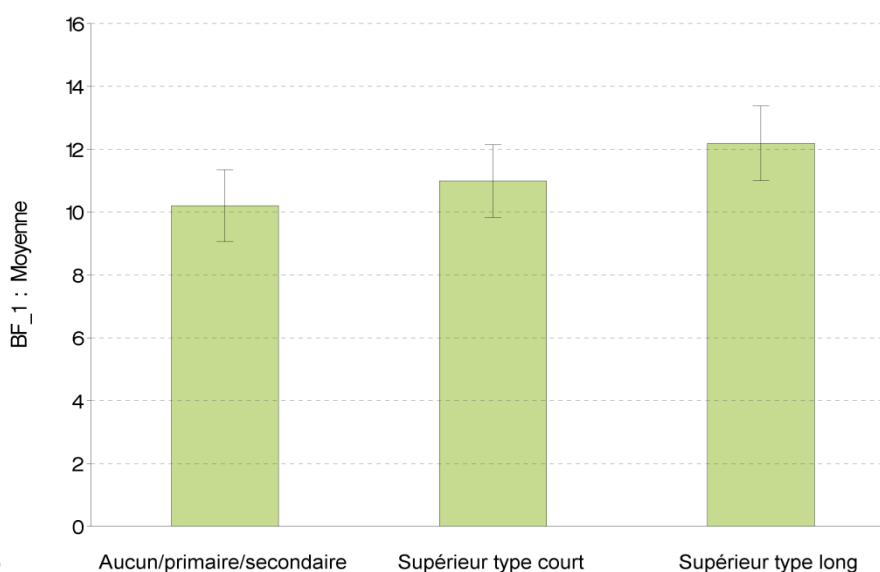
3. RÉSULTATS

3.1. DURÉE MOYENNE D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

En Belgique, la durée moyenne de la période durant laquelle les enfants (âgés de 3 à 9 ans au moment de l'enquête) ont été allaités de manière exclusive est de 11,2 semaines. Cette durée est similaire quel que soit le sexe de l'enfant, son âge¹ ou sa région de résidence².

La durée moyenne d'allaitement maternel exclusif a tendance à augmenter avec le niveau d'éducation du ménage (Figure 1) : ainsi, les enfants dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur de type long ont été allaités de manière exclusive plus longtemps (12,2 semaines) que les enfants dont les parents sont peu diplômés (10,2 semaines). Cette différence s'avère significative après standardisation pour l'âge et le sexe³.

Figure 1 | Durée moyenne d'allaitement maternel exclusif (en semaines) des enfants (de 3 à 9 ans), selon le niveau d'éducation des parents, Belgique, 2014



3.2. DISTRIBUTION SELON LA DURÉE D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

En Belgique, 22,4 % des enfants (de 3 à 9 ans) n'ont jamais été allaités de manière exclusive, 37,6 % des enfants ont été allaités exclusivement entre 1 et 12 semaines et 38,6 % entre 13 et 24 semaines. Seuls 1,4 % des enfants ont été allaités de manière exclusive pendant plus de 24 semaines, ce qui correspond à l'âge auquel il est recommandé de compléter le lait par de nouveaux aliments (1). Cette distribution s'avère relativement similaire quel que soit l'âge, le sexe et la région de résidence de l'enfant.

Il existe un lien entre le niveau d'éducation et la proportion d'enfants n'ayant jamais été allaités de manière exclusive (Figure 2). Les enfants dont les parents ont un niveau d'instruction faible (sans diplôme, diplôme de primaire ou du secondaire) sont plus nombreux (31,3 %) que les enfants dont les parents ont un diplôme de l'enseignement de type court (19,8 %) (OR 1,85 ; IC 95 % 1,23-2,78) ou long (16,2 %) (OR 2,38 ; IC 95 % 1,56-3,64) à n'avoir jamais été allaités de manière exclusive ; ces différences sont significatives après standardisation pour le sexe et l'âge.

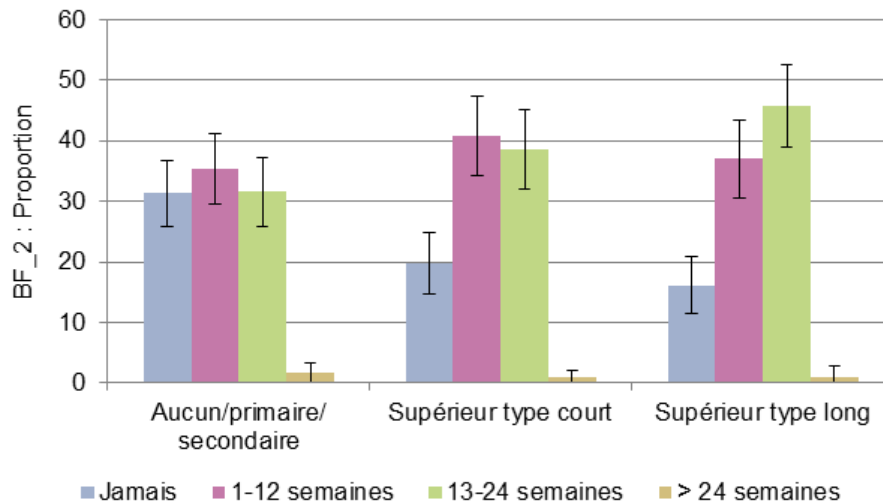
¹ C'est l'âge de l'enfant au moment de l'enquête qui est ici considéré.

² Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

³ Ce sont l'âge et le sexe de l'enfant qui sont considérés pour la standardisation des résultats.

La proportion d'enfants à avoir été allaités de manière exclusive pendant 13 à 24 semaines varie également selon le niveau d'éducation (Figure 2) : ainsi, les enfants dont les parents ont un faible niveau d'éducation sont moins nombreux (31,6 %) que ceux dont les parents ont le niveau d'éducation le plus élevé (45,8 %) à avoir été allaités exclusivement pendant 13 à 24 semaines. Cette différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe (OR 0,55 ; IC 95 % 0,37-0,80).

Figure 2 | Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon la durée d'allaitement maternel exclusif, en fonction du niveau d'éducation des parents, Belgique, 2014



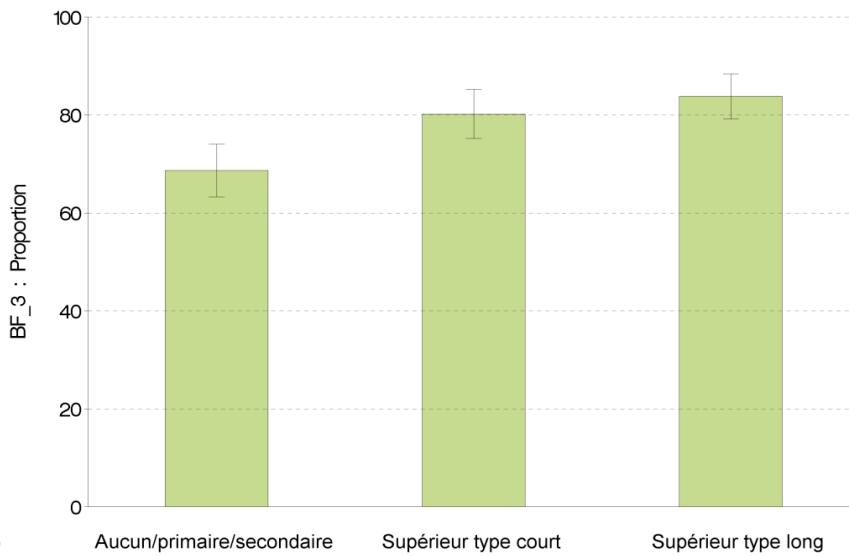
3.3. PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

3.3.1. À la naissance

En Belgique, 77,6 % des enfants âgés de 3 à 9 ans ont été allaités de manière exclusive à la naissance. Ce pourcentage ne diffère pas significativement en fonction du sexe de l'enfant, de son âge ou de sa région de résidence.

Comme pour les deux indicateurs précédents, la prévalence de l'allaitement maternel exclusif à la naissance varie selon le niveau d'éducation (Figure 3). Ainsi, la proportion d'enfants allaités de manière exclusive à la naissance est moins élevée (68,7 %) parmi les enfants dont les parents sont relativement peu diplômés, que parmi les enfants dont les parents possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (80,2 %) (OR 0,54 ; IC 95 % 0,36-0,82) ou long (83,8 %) (OR 0,42 ; IC 95 % 0,27-0,64). Ces différences sont significatives après standardisation selon l'âge et le sexe.

Figure 3 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive à la naissance, selon le niveau d'éducation des parents, Belgique, 2014

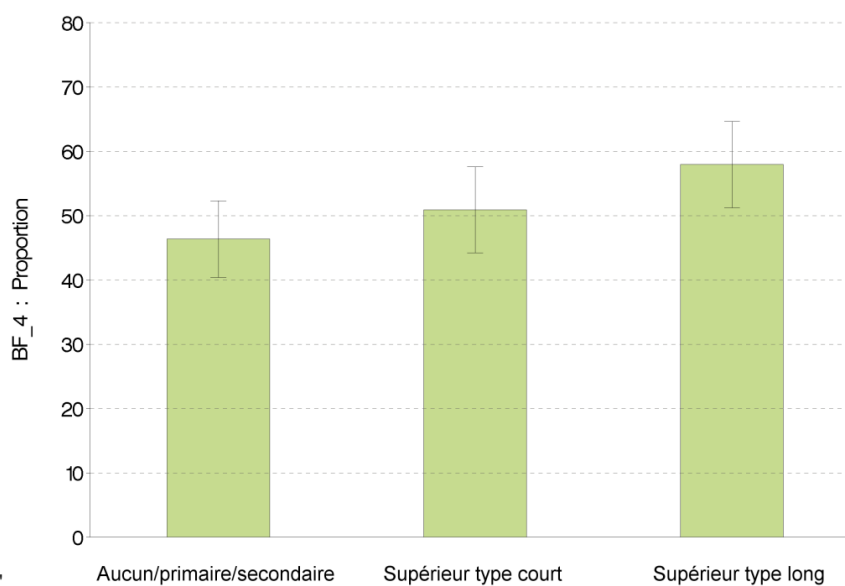


3.3.2. À 12 semaines

Douze semaines (c'est-à-dire environ trois mois) après la naissance, la prévalence de l'allaitement maternel exclusif atteint 52,1 %, soit environ 25 % de moins qu'à la naissance. En Belgique, environ la moitié des enfants (de 3 à 9 ans) ont donc été allaités de manière exclusive jusqu'à 12 semaines ou plus. Cette proportion est similaire quel que soit le sexe de l'enfant, son âge ou sa région de résidence.

Après standardisation selon l'âge et le sexe, les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation élevé sont significativement plus nombreux (58,0 %) que les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation relativement faible (46,4 %) à avoir été allaités jusqu'au moins 12 semaines (OR 1,59 ; IC 95 % 1,10-2,29) (Figure 4).

Figure 4 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusqu'à 12 semaines ou plus, selon le niveau d'éducation des parents, Belgique, 2014

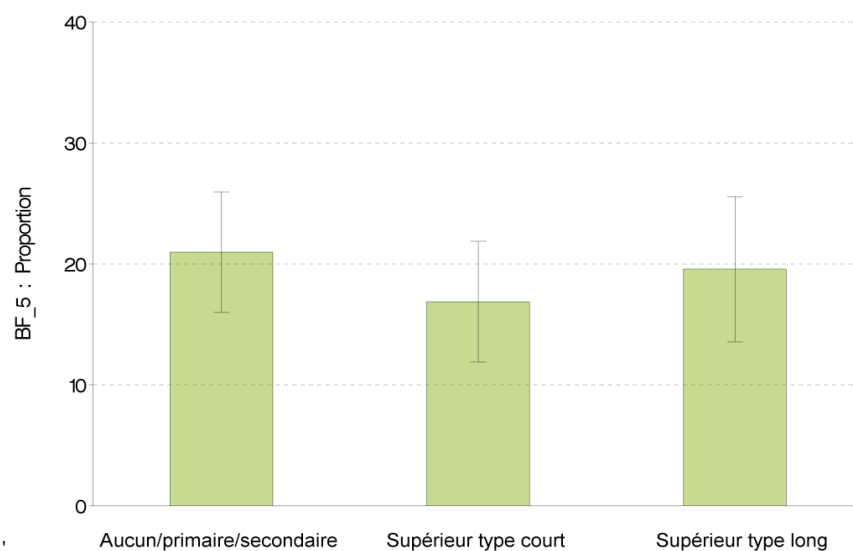


3.3.3. À 24 semaines

En Belgique, 19,3 % des enfants (de 3 à 9 ans) ont été allaités de manière exclusive jusque 24 semaines (c'est-à-dire environ six mois) ou plus, soit l'âge jusqu'auquel l'allaitement maternel exclusif est recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (1). Ce pourcentage est similaire quel que soit l'âge de l'enfant, son sexe ou sa région de résidence.

En outre, contrairement aux autres indicateurs décrits dans ce chapitre, aucune relation entre cette proportion et le niveau d'éducation des parents n'a pu être mise en évidence à partir des résultats de l'enquête (Figure 5).

Figure 5 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusque 24 semaines ou plus, selon le niveau d'éducation des parents, Belgique, 2014



4. DISCUSSION

L'allaitement maternel des enfants a pour atout de les protéger de maladies telles que la gastro-entérite, les infections des voies respiratoires inférieures, le diabète et la mort subite du nourrisson, y compris dans les pays industrialisés (5). C'est pourquoi l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande que les enfants soient allaités de manière exclusive jusqu'à l'âge de six mois (1), un avis qui est également soutenu par la Société européenne pour la gastro-entérologie, l'hépatologie et la nutrition pédiatrique (« *European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition* » – ESPGHAN) (5). Afin de fournir une image de l'allaitement maternel exclusif en Belgique, l'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 a inclus cette thématique dans les questionnaires adressés aux enfants et à leurs parents.

Les résultats obtenus nous apprennent que la durée moyenne d'allaitement maternel exclusif des enfants âgés de 3 à 9 ans – c'est-à-dire nés entre 2005 et 2011 – est de 11 semaines. Parmi les enfants âgés de 3 à 9 ans en 2014, les taux d'allaitement maternel exclusif sont de 78 % à la naissance, 52 % à 12 semaines et 19 % à 24 semaines. Ces taux s'avèrent plus élevés que ceux reportés par Robert et al. en Belgique francophone en 2012, à savoir 73 % à la naissance, 41 % à trois mois et 13 % à six mois (7). Un tel écart peut s'expliquer par la présence de différences méthodologiques entre les deux études ; celles-ci concernent notamment le mode de collecte de données (rappel de longue durée *versus* de courte durée), la population étudiée (Belgique *versus* Belgique francophone) et l'unité de durée utilisée (en semaines *versus* en mois).

D'un point de vue méthodologique, les résultats obtenus se fondent sur des données de rappel maternel, un rappel qui peut remonter jusqu'à neuf ans plus tôt pour certaines mères, l'échantillon étant composé d'enfants âgés de 3 à 9 ans. Certaines études de validation ont néanmoins montré que le rappel maternel concernant l'allaitement (et les pratiques d'alimentation des enfants, plus globalement) présente une bonne exactitude et une bonne fiabilité, après une courte période (moins de trois ans) comme après une période de longue durée (jusqu'à 20 ans) (2;8).

En ce qui concerne l'allaitement maternel exclusif, plus particulièrement, un premier élément pouvant biaiser l'exactitude du rappel maternel concerne la surestimation potentielle de la durée d'allaitement par les mères, pour des raisons de désirabilité sociale (9). Un tel biais serait d'autant plus problématique dans les régions dans lesquelles l'allaitement maternel exclusif est fortement promu et conseillé (9). L'enregistrement de la durée d'allaitement maternel exclusif en semaines plutôt qu'en mois pourrait être à la source d'un second biais. En effet, au-delà d'une certaine durée, les parents évaluent et retiennent la durée d'allaitement en mois plutôt qu'en semaines. Or, la conversion de cette durée en semaines (par le parent lui-même ou par l'enquêteur) n'a pas pu être contrôlée et uniformisée lors de la phase de collecte des données, ce qui peut également être à la source d'une surestimation des taux d'allaitement.

L'analyse détaillée dans ce chapitre présente, par ailleurs, la limite de ne pas avoir exploré d'autres facteurs susceptibles d'influencer la durée d'allaitement maternel exclusif, tels que l'âge de la mère au moment de l'allaitement, sa nationalité, son statut professionnel, son environnement social, sa confiance en soi ou son état de santé (10). La présente enquête a néanmoins pour atout de fournir une image représentative de l'allaitement maternel exclusif à l'échelle de la Belgique, ainsi que de comparer cette thématique entre différents sous-groupes de la population (entre niveaux d'éducation et régions, essentiellement).

A l'instar d'autres études sur le sujet (11), un lien clair entre le niveau d'éducation des parents et la durée d'allaitement maternel exclusif des enfants a été mis en évidence dans ce chapitre. Les enfants dont les parents possèdent un niveau d'éducation supérieur sont allaités de manière exclusive plus longtemps : ceci se reflète dans les différents indicateurs étudiés, à savoir la durée moyenne d'allaitement maternel exclusif, la prévalence de l'allaitement maternel exclusif à la naissance et la prévalence de l'allaitement maternel exclusif à 12 semaines. Seul le taux d'allaitement maternel exclusif à 24 semaines ne varie pas significativement selon le niveau d'instruction. Un tel résultat suggère que l'allaitement maternel exclusif prolongé (c'est-à-dire au-delà de trois mois) est influencé par d'autres facteurs que le niveau d'éducation. A titre d'exemple, il a été démontré que le statut professionnel des mères possède un impact significatif sur la durée d'allaitement ; les mères ayant recommencé à travailler sont, en effet, moins nombreuses à allaiter leur enfant de manière prolongée, en comparaison aux mères n'ayant pas d'activité professionnelle (12).

En termes de santé publique, les résultats montrent que les recommandations de l'OMS, à savoir un allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois, sont loin d'être rencontrées en Belgique puisque seuls 19 % des

enfants âgés de 3 à 9 ans ont été allaités exclusivement jusque 24 semaines. Par rapport à d'autres pays européens, comme la Suède ou la Norvège, la Belgique accuse un certain retard (13). Il est donc essentiel de mettre en place des politiques de santé publique soutenant l'allaitement maternel. Dans ce cadre, les mères issues de milieux moins favorisés et ayant un faible niveau d'éducation devraient constituer des groupes-cibles.

Afin d'atteindre les objectifs recommandés par l'OMS, il est important de mettre en œuvre des actions visant à renforcer l'information des mères, mais aussi l'implication des pères dans la préparation à la naissance et la formation des professionnels de la santé, en particulier les médecins et les sages-femmes (10). Au niveau politique, le soutien de l'allaitement maternel prolongé (au-delà de trois mois) implique aussi d'informer les mères et les employeurs sur les droits des mères, notamment en ce qui concerne les « pauses d'allaitement » (10). L'amélioration des différents congés (congé de maternité et congé parental) pourrait également contribuer à favoriser l'allaitement prolongé (13). Enfin, la meilleure acceptation et le soutien de l'allaitement maternel en public, de même que le contrôle du marketing des préparations pour nourrissons constituent d'autres aspects importants pour la promotion et le soutien de l'allaitement (13).

5. TABLEAUX

Tableau 1 	Durée moyenne d'allaitement maternel exclusif (en semaines) des enfants (de 3 à 9 ans), Belgique, 2014	203
Tableau 2 	Durée d'allaitement maternel exclusif (en semaines) des enfants (de 3 à 9 ans) : moyenne, médiane et percentiles, Belgique, 2014	204
Tableau 3 	Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon la durée d'allaitement maternel exclusif (en semaines), Belgique, 2014	205
Tableau 4 	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive à la naissance, Belgique, 2014	206
Tableau 5 	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusqu'à 12 semaines ou plus, Belgique, 2014	207
Tableau 6 	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusqu'à 24 semaines ou plus, Belgique, 2014	208

Tableau 1 | Durée moyenne d'allaitement maternel exclusif (en semaines) des enfants (de 3 à 9 ans), Belgique, 2014

BF_1		Moyenne brute*	IC 95 % brut	Moyenne stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	11,2	(10,3-12,1)	11,2	(10,3-12,1)	541
	Filles	11,2	(10,2-12,2)	11,2	(10,2-12,2)	502
AGE	3 - 5	11,4	(10,3-12,4)	11,4	(10,3-12,4)	479
	6 - 9	11,1	(10,2-12,0)	11,1	(10,2-12,0)	564
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	10,2	(9,0-11,4)	10,1	(9,0-11,3)	367
	Supérieur de type court	11,0	(9,8-12,1)	10,9	(9,8-12,1)	327
	Supérieur de type long	12,2	(11,0-13,4)	12,2	(11,1-13,3)	331
REGION****	Flandre	10,5	(9,6-11,3)	10,5	(9,6-11,3)	592
	Wallonie	11,0	(9,8-12,2)	11,0	(9,8-12,1)	369
TOTAL		11,2	(10,5-11,9)			1043

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Moyenne pondérée.

** Moyenne pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 2 | Durée d'allaitement maternel exclusif (en semaines) des enfants (de 3 à 9 ans) : moyenne, médiane et percentiles, Belgique, 2014

BF_1		Moyenne*	P25	Médiane	P75	N
SEXE	Garçons	11,2	1,7	11,2	17,7	541
	Filles	11,2	0,1	11,2	19,0	502
AGE	3 - 5	11,4	1,0	11,3	18,4	479
	6 - 9	11,1	0,9	11,0	18,3	564
NIVEAU D'EDUCATION**	Sans diplôme, primaire ou secondaire	10,2	0,0	7,9	17,9	367
	Supérieur de type court	11,0	1,5	11,1	16,2	327
	Supérieur de type long	12,2	3,4	11,7	19,5	331
REGION***	Flandre	10,5	0,0	11,0	15,8	592
	Wallonie	11,0	0,7	9,6	18,9	369
TOTAL		11,2	0,9	11,2	18,3	1043

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Moyenne pondérée.

** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

*** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 3 | Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon la durée d'allaitement maternel exclusif (en semaines), Belgique, 2014

BF_2		Jamais	1 à 12 semaines	13 à 24 semaines	Plus de 24 semaines	N
SEXE	Garçons	20,3	41,6	36,0	2,2	541
	Filles	24,6	33,4	41,3	0,7	502
AGE	3 - 5	23,4	35,2	40,2	1,3	479
	6 - 9	21,7	39,3	37,4	1,6	564
NIVEAU D'EDUCATION*	Sans diplôme, primaire ou secondaire	31,3	35,5	31,6	1,6	367
	Supérieur de type court	19,8	40,8	38,6	0,8	327
	Supérieur de type long	16,2	37,0	45,8	1,0	331
REGION**	Flandre	25,8	37,0	36,5	0,7	592
	Wallonie	21,8	41,2	35,7	1,3	369
TOTAL		22,4	37,6	38,6	1,4	1043

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

Pourcentages pondérés.

* Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 4 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive à la naissance, Belgique, 2014

BF_3		Taux brut* (%)	IC 95 % brut	Taux stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	79,7	(75,8-83,6)	79,6	(75,7-83,5)	541
	Filles	75,4	(71,0-79,8)	75,4	(71,0-79,8)	502
AGE	3 - 5	76,6	(72,1-81,1)	76,6	(72,1-81,1)	479
	6 - 9	78,3	(74,4-82,2)	78,3	(74,5-82,1)	564
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	68,7	(63,2-74,2)	68,5	(63,1-73,9)	367
	Supérieur de type court	80,2	(75,2-85,3)	79,8	(74,8-84,9)	327
	Supérieur de type long	83,8	(79,3-88,4)	83,8	(79,3-88,4)	331
REGION****	Flandre	74,2	(70,0-78,4)	74,1	(70,0-78,3)	592
	Wallonie	78,2	(73,3-83,1)	78,3	(73,4-83,1)	369
TOTAL		77,6	(74,7-80,5)			1043

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 5 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusque 12 semaines ou plus, Belgique, 2014

BF_4		Taux brut* (%)	IC 95 % brut	Taux stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	52,7	(47,5-57,8)	52,7	(47,5-57,8)	541
	Filles	51,5	(46,2-56,8)	51,7	(46,4-56,9)	502
AGE	3 - 5	54,4	(48,8-59,9)	54,4	(48,8-59,9)	479
	6 - 9	50,5	(45,6-55,4)	50,5	(45,6-55,4)	564
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	46,4	(40,4-52,4)	46,2	(40,2-52,1)	367
	Supérieur de type court	50,9	(44,3-57,5)	50,5	(43,9-57,2)	327
	Supérieur de type long	58,0	(51,3-64,7)	58,0	(51,5-64,4)	331
REGION****	Flandre	50,6	(45,7-55,5)	50,6	(45,8-55,5)	592
	Wallonie	48,6	(42,4-54,8)	48,5	(42,4-54,6)	369
TOTAL		52,1	(48,4-55,8)			1043

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 6 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) allaités de manière exclusive jusque 24 semaines ou plus, Belgique, 2014

BF_5		Taux brut* (%)	IC 95 % brut	Taux stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	18,0	(14,0-22,0)	17,9	(13,9-21,8)	541
	Filles	20,8	(16,1-25,5)	20,8	(16,1-25,5)	502
AGE	3 - 5	18,1	(13,2-22,9)	18,1	(13,3-22,8)	479
	6 - 9	20,3	(16,3-24,3)	20,3	(16,3-24,3)	564
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	21,0	(16,0-26,0)	20,7	(15,8-25,5)	367
	Supérieur de type court	16,9	(11,8-22,0)	16,8	(11,8-21,8)	327
	Supérieur de type long	19,6	(13,6-25,6)	19,6	(13,9-25,3)	331
REGION****	Flandre	15,3	(11,9-18,7)	15,3	(11,9-18,6)	592
	Wallonie	20,6	(15,3-25,8)	20,4	(15,3-25,5)	369
TOTAL		19,3	(16,3-22,4)			1043

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

6. BIBLIOGRAPHIE

- (1) World Health Organization. Thème de santé. L'allaitement. 2014. 17-6-2015.
- (2) Natland ST, Andersen LF, Nilsen TI, Forsmo S, Jacobsen GW. Maternal recall of breastfeeding duration twenty years after delivery. *BMC Med Res Methodol* 2012 Nov 23;12:179. doi: 10.1186/1471-2288-12-179.:179-12.
- (3) Kramer MS, Aboud F, Mironova E, Vanilovich I, Platt RW, Matush L, et al. Breastfeeding and child cognitive development: new evidence from a large randomized trial. *Archives of General Psychiatry* 2008;65(5):578-84.
- (4) Quigley MA, Hockley C, Carson C, Kelly Y, Renfrew MJ, Sacker A. Breastfeeding is associated with improved child cognitive development: a population-based cohort study. *The Journal of Pediatrics* 2012;160(1):25-32.
- (5) Hunsberger M, Lanfer A, Reeske A, Veidebaum T, Russo P, Hadjigeorgiou C, et al. Infant feeding practices and prevalence of obesity in eight European countries: the IDEFICS study. *Public health nutrition* 2013;16(02):219-27.
- (6) Roelants M, Hauspie R, Hoppenbrouwers K. Breastfeeding, growth and growth standards: Performance of the WHO growth standards for monitoring growth of Belgian children. *Ann Hum Biol* 2010 Jan;37(1):2-9.
- (7) Robert E, Coppieters Y, Swennen B, Dramaix M. Breastfeeding duration: a survival analysis—data from a regional immunization survey. *BioMed research international* 2014;2014.
- (8) Li R, Scanlon KS, Serdula MK. The validity and reliability of maternal recall of breastfeeding practice. *Nutr Rev* 2005 Apr;63(4):103-10.
- (9) Greiner T. Exclusive breastfeeding: measurement and indicators. *International breastfeeding journal* 2014;9(1):18.
- (10) Noirhomme-Renard F, Noirhomme Q. Les facteurs associés à un allaitement maternel prolongé au-delà de trois mois: une revue de la littérature. *Journal de pédiatrie et de puériculture* 2009;22(3):112-20.
- (11) Noirhomme-Renard F, Farfan-Portet M., Berrewaerts J. Soutenir l'allaitement maternel dans la durée : quels sont les facteurs en jeu ? UCL - RESO. Unité d'Education pour la Santé; 2006.
- (12) Bai DL, Fong DYT, Tarrant M. Factors associated with breastfeeding duration and exclusivity in mothers returning to paid employment postpartum. *Maternal and child health journal* 2015;19(5):990-9.
- (13) SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement. Mythes et vérités sur l'allaitement. 2014. 14-8-2014.

